

PROJET

ASSOCIATIF

**“ AU COIN DE LA RUE COMME AU CŒUR
DES CRISES MONDIALES... ”**



**CROIX-ROUGE
FRANÇAISE**

CE PROJET ASSOCIATIF

a été adopté lors de la **76^e assemblée générale de la Croix-Rouge française le 25 septembre 2020**. Il est le fruit d'une année d'ateliers et de consultations qui ont rassemblé plus de **16 000 participants** : volontaires bénévoles et salariés, personnes accompagnées, étudiants, donateurs et partenaires publics et privés.

Ce texte commun de référence **définit notre identité**, notre raison d'être et notre projet commun. Il dit ce que nous sommes, ce que nous voulons faire ensemble et comment nous devons le faire.

Il rassemble tous les volontaires bénévoles et salariés ainsi que toutes les composantes de la Croix-Rouge française. Il s'adresse à toutes les personnes qui veulent mieux la connaître, la soutenir ou la rejoindre.

Afin d'assurer l'unité et l'efficacité de la Croix-Rouge française, il sert de cadre pour l'élaboration de nos stratégies, pour le développement d'initiatives locales et des projets d'établissement.



**"AU COIN DE LA RUE
COMME AU CŒUR
DES CRISES MONDIALES..."**

**CE QUE
NOUS
SOMMES...**

La Croix-Rouge

est née de la volonté d'agir pour et avec les autres. De la volonté **d'hommes et de femmes** qui se sont associés pour prendre soin sans distinction des blessés de guerre, puis, sans condition, de tous les blessés de la vie.

↳ Héritiers de Henry Dunant et de ses millions de successeurs à travers le monde, nous refusons le sommeil de l'indifférence et réinventons inlassablement ces gestes humanistes fondateurs: **accueillir, protéger et relever.**

↳ **Au coin de la rue comme au cœur des crises mondiales** les plus violentes, les volontaires de la Croix-Rouge portent un emblème protecteur. Connue de tous, la croix rouge sur fond blanc est synonyme de

refuge, de santé, de neutralité, d'impartialité, de confiance et de trait d'union entre les personnes.

En un mot : **d'humanité.**

↳ Nous partageons cet emblème et ces principes avec des millions de volontaires au sein d'un Mouvement mondial, qui rassemble le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), **les 191 sociétés nationales Croix-Rouge ou Croissant-Rouge** dans chacun des États signataires des Conventions de Genève et la Fédération internationale qui soutient et coordonne l'ensemble des sociétés nationales (FICR).

Avec elles, nous partageons un statut d'auxiliaire des pouvoirs publics : **tout en étant une association libre de ses choix** et attachée à son indé-

pendance, nous sommes partenaire des pouvoirs publics dans le champ humanitaire.

↳ Association d'intérêt général, plateforme d'innovation sociale et gestionnaire d'établissements sanitaires, sociaux, médico-sociaux et de formation, la Croix-Rouge s'adresse à tous, mais elle porte une attention particulière à ceux qui n'ont plus de solution. Fidèle à son histoire, elle rassemble sans discrimination toutes les personnes qui partagent ses valeurs et qui veulent contribuer à son projet au service du bien commun. Nous développons le pouvoir d'agir à tous les âges, en proposant des parcours d'engagement adaptés aux capacités et aux envies de chacun.

↳ **Bénévoles, salariés et donateurs,** nous sommes les volontaires de la Croix-Rouge dans l'unité d'un engagement commun. Avec nos étudiants, nos partenaires et les personnes que nous accompagnons, nous formons une communauté accueillante et rassurante, en réponse au climat de défiance qui mine le lien social.

- ↘ Si l'urgence sanitaire et sociale est notre premier métier, la résilience des populations est notre objectif. Il s'agit de renforcer la capacité des personnes et des populations exposées à des vulnérabilités, des catastrophes ou des crises, à y faire face, à s'adapter, à se relever et à retrouver une vie digne et autonome.
 - ↘ Pour servir la résilience des populations, nous devons assurer la résilience de notre organisation, pour garantir à nos acteurs des moyens d'actions efficaces, notamment en période de crise.
 - ↘ Nous construisons un modèle économique et social solide, performant et juste, en assurant sa durabilité et en limitant les impacts environnementaux de nos activités.
- ↘ **Dans le cadre de ce projet associatif**, nos priorités sont régulièrement évaluées au sein de stratégies cohérentes, définies par nos instances de gouvernance nationales et inspirées par les innovations et les expériences locales les plus efficaces.
 - ↘ Le déploiement opérationnel de nos activités s'accompagne au plus près des territoires dans le respect du principe de subsidiarité.



**CE QUE
NOUS
VOULONS FAIRE
ENSEMBLE**

↳ **Notre engagement humanitaire** in-
temporel se décline différemment
selon les circonstances, les besoins
et risques sociaux propres à chaque
époque et à chaque territoire.

↳ **Le 21^e siècle** pourra être le temps du
recul des souffrances humaines et
de l'émergence de nouveaux mo-
dèles de solidarité, d'éducation, de
consommation et de production plus
justes et plus respectueux de la per-
sonne humaine et de son environne-
ment.

↳ Mais les années qui viennent se-
ront d'abord marquées par quatre
risques qui se nourrissent entre eux :
- **Les conséquences des change-
ments climatiques rapides** qui me-
nacent l'humanité, bouleversent la
biodiversité et aggravent les vulné-

ralités.

- **Les conséquences de l'accéléra-
tion des ruptures technologiques
et économiques**, qui aggravent la
précarité et les inégalités sanitaires
et sociales, accentuent les fractures
éducatives, culturelles et territoriales.
- **Les conséquences de l'intensifica-
tion des crises** et des catastrophes
naturelles, industrielles, et sanitaires.
- **Les conséquences de la com-
plexification des enjeux démogra-
phiques et politiques**, qui entraînent
l'augmentation des violences so-
ciales, physiques, verbales et psy-
chologiques.

↳ **Ces conséquences frappent d'abord
et plus fort les personnes qui cu-
mulent les fragilités et qui n'ont pas
les moyens de s'en protéger.** Il existe
un lien fort entre les meurtrissures de
la planète et les vulnérabilités hu-
maines, et les unes comme les autres
sont aggravées par l'indifférence.

↳ **Les volontaires de la Croix-Rouge
française de métropole, d'Outre-
mer et à l'international** se mettent
en ordre de marche pour faire face
à ces conséquences et imaginer de
nouvelles solutions.

Tout commence par l'accueil

Chaque personne en situation de
vulnérabilité qui pousse la porte de la
Croix-Rouge doit y trouver un accueil

inconditionnel, une écoute bienveil-
lante et une réponse adaptée à ses
besoins.

↳ Lorsque **la Croix-Rouge** n'est pas la
mieux placée pour y répondre, elle se
donne les moyens de l'orienter vers
d'autres acteurs publics ou privés.
Elle développe en conséquence des
partenariats opérationnels et des
dispositifs d'information pour renfor-
cer l'accès aux droits. Face à la com-
plexité des besoins, nous devons agir
avec d'autres acteurs publics, asso-
ciatifs et privés. Il n'est pas possible
de tout faire et chaque territoire a
des besoins spécifiques.

Nos 3 communautés d'action

Afin de répondre efficacement aux besoins des personnes en situation de vulnérabilité et pour construire, avec elles, leur résilience, la Croix-Rouge française **regroupe et coordonne ses activités bénévoles et salariées en France et à l'international au sein de trois communautés d'action cohérentes et articulées entre elles** :

1/ Prévention et formation

La Croix-Rouge est **un acteur de la prévention et de la santé**. Elle prépare aux gestes et aux comportements qui permettent de se protéger soi-même protéger les autres. Elle donne aux populations les moyens **d'anticiper et de faire face aux si-**

tuations de crises, en développant **l'entraide de proximité**.

↘ La Croix-Rouge est **un acteur de l'éducation**. Elle forme des personnels de santé compétents et humains. Pour contribuer à la citoyenneté de demain, elle diffuse, notamment dans les établissements scolaires, les principes du **droit international humanitaire** (DIH) et les valeurs de solidarité, d'inclusion, de non-discrimination et de bienveillance réciproque.

2/ Secours et mise à l'abri

La Croix-Rouge contribue à **l'accueil, au secours, au répit et à la mise à l'abri** de toute personne en situation d'urgence sociale, de crise ou de catastrophe, naturelle, sanitaire ou climatique.

Au cœur de ces situations de détresse, ses volontaires apportent **humanité et savoir-faire**, notamment au sein de réseaux et de postes de secours, de maraudes, de conciergeries solidaires, de structures d'hébergement d'urgence, d'établissements prodiguant des soins immédiats aux plus vulnérables, et ils proposent des **solutions innovantes** lors des **crises inédites**.

3/ Retour à l'autonomie et insertion

La Croix-Rouge accompagne les **victimes de crises et d'accidents de la vie** pour leur permettre de reconstruire progressivement leur vie personnelle et sociale. Elle apporte une attention particulière au **soutien à la parentalité** ainsi qu'au **rétablissement et au maintien des liens fami-**

liaux qui sont essentiels au développement de la personne.

Pour assurer le retour durable à **l'autonomie des personnes en situation de vulnérabilité**, la Croix-Rouge agit en faveur de **l'insertion par l'activité et par l'emploi**. Elle développe des **dispositifs de protection et d'accompagnement** à destination des **personnes en perte d'autonomie**, notamment en raison d'un **handicap** ou du **vieillessement**.

Pour chacune de ces communautés d'action, nous mettons en place **des parcours d'engagement et de formation innovants** et adaptés aux nouveaux besoins, afin de **faire évoluer les compétences de nos volontaires**, au-delà des savoir-faire dont ils disposent déjà.

↪ Nous définissons à tous les niveaux de l'association des cadres d'action communs. **Ils permettent d'assurer la solidarité et la complémentarité entre nos activités bénévoles et nos établissements, au quotidien** et dans des situations de crise, de développer le sentiment d'appartenance et de renforcer l'efficacité et la pertinence de nos actions.

↪ Dans chacune de ces communautés d'action, nous apportons une attention particulière à la **recherche et à l'innovation** pour être aux avant-postes de la connaissance de ces besoins et renforcer l'efficacité de nos réponses adaptées à chaque territoire. Pour cela, nous sommes à l'écoute de la parole des personnes que nous accompagnons et de celles qui les accompagnent, pour évaluer

avec elles les besoins auxquels nous voulons répondre.

↪ Toutes nos actions s'appuient sur les principes du **Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge** et nous conduisons une réflexion approfondie et continue sur les conséquences éthiques des évolutions techniques et réglementaires qui touchent nos activités.

↪ Parce que nous voulons également **agir sur les représentations** et peser sur les choix sociaux, nous déployons une diplomatie humanitaire auprès des décideurs publics et privés, pour témoigner de ce que nous voyons sur le terrain, porter la voix des personnes que nous accompagnons et proposer des solutions nouvelles.

Cette action par la parole est un devoir qui s'inscrit dans le respect du principe de neutralité, qui oblige tous les volontaires de la Croix-Rouge à s'abstenir de prendre part aux hostilités et controverses d'ordres politique, religieux ou idéologique.

↪ Le respect de ce principe d'action est essentiel pour sauvegarder la confiance de tous et nous garantir l'accès en tout temps et en toutes circonstances aux personnes les plus vulnérables. A la prise de parole publique, **nous privilégions le dialogue** direct avec les décideurs, dans le respect de la confidentialité des informations qui nous sont confiées.

Dans un souci d'efficacité, la Rouge peut être amenée à s'associer à d'autres acteurs qui partagent ses

valeurs et s'affichent comme neutres, pour porter une parole commune. La neutralité active n'est pas l'indifférence et doit faire l'objet d'une pédagogie pour être comprise de tous.

COMMENT NOUS AGISSONS ?

↘ Notre capacité à déployer nos actions dépend de la confiance des parties prenantes au projet associatif de la Croix-Rouge : **volontaires, publics accompagnés, donateurs, partenaires, médias et grand public, car tous les citoyens qui s'y reconnaissent ont vocation à rejoindre notre association.**

↘ Dans une société de défiance entre les individus et vis-à-vis des institutions et de la réalité elle-même, la Croix-Rouge doit tenir **un rôle de tiers de confiance** pour contribuer à l'apaisement, au renforcement du lien social et pouvoir accéder aux publics et aux situations les plus inaccessibles.

Aussi, nos modalités d'action doivent toutes avoir pour but de sauvegarder

la confiance des parties prenantes.

Une démocratie associative vivante et apaisée

La gouvernance associative s'exerce sur l'ensemble des activités de la Croix-Rouge. Elle est assurée par des élus responsables et formés, qui prennent les décisions stratégiques, s'assurent de leur mise en œuvre et en rendent compte auprès de l'ensemble des parties prenantes. **La Croix-Rouge encourage la prise de responsabilité pour tous et notamment pour les plus jeunes.**

Nous développons des mécanismes de consultation réguliers et accessibles, afin d'associer l'ensemble de nos parties prenantes aux décisions qui les concernent.

La proximité

Notre maillage territorial est une force et nous la mettons au service de la résilience des territoires. Pour soutenir l'action de terrain, nous assurons un accompagnement déconcentré de nos activités et simplifions au maximum les procédures pour faciliter **l'engagement de nos volontaires.**

Nous réinventons nos présences sur le terrain pour les adapter aux réalités de chaque territoire au plus près des personnes les plus abandonnées et des publics les plus marginalisés.

Avec les décideurs publics et privés, nous entretenons des relations de confiance exigeantes pour témoigner des besoins des personnes en situation de vulnérabilités et pro-

mouvoir nos actions et nos principes.

L'exemplarité

Nous protégeons notre emblème en étant irréprochables.

Nous assurons la qualité uniforme de nos actions sur les territoires et la bientraitance des publics que nous accompagnons.

Nous apportons un soin tout particulier à la redevabilité due à nos donateurs et à nos partenaires.

Nous développons la culture de l'évaluation afin d'assurer l'amélioration continue de nos activités, ainsi qu'une culture de la maîtrise des risques, notamment pour prévenir la fraude et les abus.

Nous assurons, à tous les niveaux, une gestion rigoureuse et transparente de nos comptes et de nos ressources. Nous mettons en place

un modèle d'organisation souple et innovant ainsi que des modèles économiques et sociaux durables et équitables. Nous veillons à réduire l'impact environnemental de nos activités.

Nous conduisons une réflexion éthique approfondie sur les évolutions techniques et réglementaires qui touchent nos activités. Pour mieux prendre soin des autres, nous sommes attentifs à la bientraitance et au bien-être de nos volontaires bénévoles et d'action sûrs, justes et professionnels, dans un climat de collaboration apaisé et bienveillant.

L'innovation

Fidèles à notre histoire, nous plaçons l'innovation au cœur de notre développement pour renforcer la performance opérationnelle, sociale et

économique de nos activités. L'innovation nous permet de développer notre capacité d'adaptation et de réinventer nos réponses.

Nous développons des partenariats nationaux et territoriaux en complémentarité avec d'autres acteurs.

Nous valorisons la liberté d'entreprendre des volontaires de la Croix-Rouge pour répondre aux spécificités des territoires, dans le cadre des orientations stratégiques de l'association.

La participation

Avec les personnes que nous accompagnons, nous formons **une communauté d'entraide**. Nous considérons chacune d'elles comme une personne autonome, capable de choisir et d'être actrice de son propre

parcours. Nous plaçons la liberté de choix au cœur des dispositifs de réponse, que nous adaptons à la réalité de chacun et de chaque territoire. **C'est une question de respect de la dignité des personnes** mais aussi d'efficacité de nos dispositifs.



Ce projet associatif engage → tous les volontaires et toutes les composantes de la Croix-Rouge française.

Le volontariat rassemble bénévoles et salariés dans un engagement commun. Il s'exprime par la participation aux actions de la Croix-Rouge française, par l'adhésion à ses valeurs, à son projet associatif et aux projets d'établissements qui en découlent. Dans un monde instable et mouvant, il est notre boussole commune.

Par-delà la diversité de nos territoires, de nos activités, de nos origines et de nos opinions, nous sommes unis par la force de notre emblème. Il nous protège et nous le protégeons, en nous engageant dans une action humanitaire et sociale exemplaire, neutre, impartiale et indépendante, pour mettre le pouvoir de l'humanité au service de la protection, du relèvement et de la résilience des personnes vulnérables.



Services administratifs

Campus Croix-Rouge française
21, rue de la Vanne - CS 90070
92126 - Montrouge cedex
tél. : 00 33 (0)1 44 43 11 00
> www.croix-rouge.fr

Siège social

98, rue Didot 75694 Paris Cedex 14

Crédits Photos

A. Bonnemaison
M. Magnin
M. Suprin

